

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3389>



Après le 12 Mars, l'action doit continuer

# Journée d'action Interprofessionnelle du 23 mars

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: lundi 15 mars 2010

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les fédérations de la fonction publique appellent à une journée de grève et de manifestation le 23 mars pour demander :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- La résorption de la précarité dans la Fonction publique.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années.
- Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à une amélioration pour tous.
- Des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles
- Des évolutions ayant pour but l'intérêt général et les besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire, ce qui implique le retrait de plusieurs dispositifs contraires à ces principes dans les trois versants de la Fonction publique.

Après la grève réussie du 12 mars qui a connu des taux de grévistes entre de 20 et 50% dans le département et 50% au niveau national (chiffres fondés sur les remontées des établissements, l'administration ne collectant plus les chiffres des grévistes dans la plupart des établissements le jour de la grève), le SNES 58 appelle tous les personnels à participer à cette journée d'action qui prolonge la journée du 12, il appelle en particulier les personnels du second degré à être visibles dans la **manifestation qui partira à 16h30 de la bourse du travail de Nevers** pour mettre en avant les revendications spécifiques du second degré.

Le SNES 58 invite en outre tous les enseignants du second degré à assister à **14h00 à la réunion sur les enjeux de 2010 concernant la retraite dans les locaux de la FSU 58 au 1er étage de la bourse du travail.**

PS:

*Dans les autres académies :*

[Appel à la grève dans le second degré dans l'académie de Créteil.](#)

[Plusieurs établissements connaissent des grèves locales dans l'académie de Lille](#)

[Des actions le 17 mars et le 22 mars dans l'académie d'Aix Marseille](#)

.....